



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE D'YEU

Séance du : 05 Juin 2026

Numéro de la délibération : DEL/BCH/26/06/114

Date Convocation 29/05/2026	Le 5 Juin Deux Mille Vingt Six à 18 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.
Date Affichage 29/05/2026	PRESENTS 23 : Patrice BERNARD ; Vincent ROIRAND ; Corinne ROUET ; Bernard NOURY ; Jacqueline TURBE ; Mathieu RIOU ; Virginie GIRARD ; Camille DECONINCK ; Fabien DULON ; Nathalie BARBOTIN ; Christine LE BRIS ; Marika ANDRÉ ; Louis DUPONT ; Joanna BURGAUD ; Sébastien GAUTIER ; Eddy LAURENT ; Christophe DUPONT ; Leslie DOUX ; Benjamin RATOUIT ; Alain MOUSNIER ; Laure BARAULT ; Gaëlle CHAPUT ; Valérie VOISIN
Nombre de Conseillers :	PROCURATIONS 2 : Yannick RIVALIN ; Maryline SAUVADET
- en exercice 27	ABSENTS 2 : Manon PLESSIS ; Cyril TARAUD
- présents 23	SECRETAIRE : Camille DECONINCK
- procuration 02	
- absents 02	

VENDEE EAU – CLVE : DESIGNATION DES REPRESENTANTS

Rapporteur : M. Patrice BERNARD

Par délibération du 20 avril 2026 (N°26/04/77), le Conseil municipal a approuvé la désignation d'un titulaire et d'un suppléant représentant la commune de l'Île d'Yeu au sein du Comité syndical de Vendée Eau soit respectivement M. Bernard NOURY et M. Patrice BERNARD.

Par courrier du 4 mai, Vendée Eau que la Commune fait partie du CLVE (Conseil local Vendée Eau) Marais Breton et Iles. Le rôle des Conseils locaux est le suivant :

Le rôle des Conseils Locaux précisé à l'article 44 du projet de règlement intérieur est le suivant : « Les conseils locaux Vendée Eau ont un rôle consultatif auprès du Comité Syndical et du Bureau ».

Ils sont informés des grandes décisions de Vendée Eau et de la vie du Syndicat, mais aussi de l'action de Vendée Eau sur leur territoire (travaux en cours sur les réseaux et ouvrages de production et de distribution, contrats de territoire, périmètres de protection des captages d'eau ...).

En outre, les Conseils Locaux font part à Vendée Eau d'informations ou remarques sur la gestion du service public de l'eau potable localement ; ils peuvent s'autosaisir de toute question entrant dans le champ de compétences de Vendée Eau. »

Aussi, il convient de confirmer la désignation en ajoutant que les membres élus au Comité Syndical, seront également élus au sein du CLVE Marais Breton et Iles.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité (25POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSENTION) :

- ♦ **DECIDE** à l'unanimité, d'adopter le vote à main levée,
- ♦ **DÉSIGNE** M. Bernard NOURY et M. Patrice BERNARD au sein du Conseil local Vendée Eau (CLVE) Marais Breton et Iles, soit :

EPCI-FP	Commune	Délégué titulaire	Délégué suppléant
Ile d'Yeu	Ile d'Yeu	Bernard NOURY	M. Patrice BERNARD

- ♦ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

L'Ile d'Yeu, le 10 Juin 2026

Camille Deconinck
Secrétaire de séance

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme
Le maire,
M. Patrice BERNARD

